

COVID-19 NIVEAU D'ALARME 4

Règles plus strictes à partir du 23 octobre.



Contacts sans
distanciation :
0-1



Recevoir à la
maison et
rassemblements :
max. 4 pers.



Le télétravail est
la règle



Restaurants
& cafés fermés.
À emporter :
jusqu'à 22h



Enseignement supérieur :
max. 1 étudiant sur 5
(àpd la 2e année),
masque obligatoire



Transports en commun :
offre augmentée pour
moins d'encombrement
aux heures de pointe



Couvre-feu de
minuit à 5h



Interdiction de
vente d'alcool
àpd 20h



Sport professionnel :
sans public
Amateur : suspendu,
sauf pour les jeunes (-18)



Braderies, brocantes
et marchés de Noël
sont interdits.



Parcs d'attractions :
fermés



Activités et événements
intérieurs : max. 40 pers.
[si mesures corona
garanties : max. 200
pers.]

Plus d'info sur www.info-coronavirus.be